

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de
l'Association GROOLOT

compte rendu par Grégory DAVID

24 août 2016

PRÉAMBULE Le (None), les membres du bureau de l'Association GROOLOT se sont réunis en assemblée générale ordinaire au 33 Grande Rue, 72450 Montfort-le-Gesnois.

Sont présents :

- Grégory DAVID, résident au 33 Grande Rue, 72450 Montfort-le-Gesnois, trésorier de l'association GROOLOT,
- Magali OUISSE, résident au 132, Rue Roger SALENGRO, 72100 Le Mans, présidente de l'association GROOLOT.

L'assemblée générale désigne Magali OUISSE en qualité de présidente de séance et Grégory DAVID en qualité de secrétaire de séance.

Le quorum de deux membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR La présidente de séance présente l'ordre du jour :

- Approbation du rapport moral,
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Fixation du montant des cotisations,
- Renouvellement des dirigeants,
- Perspectives et besoins associés.

Après quoi, personne ne demandant la parole, la présidente met successivement aux voix les délibérations suivantes.

DÉLIBÉRATION N° 1 APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Présenté par Grégory DAVID et Magali OUISSE.

Pour sa première année d'existence, l'association GROOLOT a :

- assuré la représentation du spectacle *grootlot en vrai, version forêt post-industrielle* à la MPT Monplaisir, à Angers,
- réalisé la production scénographique du spectacle *Un coup de dés* pour la compagnie Pièces et Main d'Œuvre, Le Mans,
- vendu et assuré l'hébergement des sites Web artistiques de :
 - Jean-François DEVILLERS, <http://www.jf-devillers.com>,
 - Sophie RAMBERT, <http://www.sophie-rambert.fr>,
 - Sandra GUILLEN, <http://www.sandra-guillen.fr>,
 - Compagnie Pièces et Main d'Œuvre, <http://www.pmo-ecluse.org>.
- édité et produit les CD audio des albums *Aléatoires* (100 unités), *Artificiel* (200 unités) et *Aven* (100 unités), les albums sont mis en vente sur la plateforme BandCamp de l'association GROOLOT à l'adresse : <http://shop.grootlot.net>. Les CD sont mis en vente à l'issue des représentations et sont offerts gracieusement dans le cadre des démarches commerciales de vente de spectacle.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 2 APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Présenté par Grégory DAVID.

Le bilan financier est disponible à l'adresse <http://comptabilite.groolot.net> et présente un résultat de 2374.72€.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 3 FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS

L'assemblée générale détermine et adopte les tarifs d'adhésions suivants :

Membre actif La cotisation annuelle est fixée à 10€ minimum. L'adhésion vaut pour une année complète à partir de la date d'adhésion.

Membre d'honneur Exonération de cotisation pour une année complète à partir de la date d'adhésion.

L'assemblée générale propose de donner le statut de membre d'honneur à Sandra GUILLEN à compter du 24 août 2016.

L'assemblée générale propose d'exonérer les membres du bureau de la cotisation annuelle.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 4 RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

Proposition de conserver le bureau identique à l'année précédente.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 5 PERSPECTIVES ARTISTIQUES

Grégory DAVID aborde les projets suivants :

- refonte du projet *vilain*:: en langage de programmation C++ : logiciel de performance en projection vidéo pour le spectacle vivant (horizon 3 ans),
- conception et écriture d'un logiciel de performance sonore pour le bruitage *tronçonneuse* en langage de programmation Python (horizon 1 an),
- début de réflexion sur l'écriture d'un spectacle transmedia, s'inspirant de l'œuvre de S. PROKOFIEV *Pierre et le loup* (horizon 3 ans),
- réflexion lente sur la création d'un spectacle vivant à propos de la pornographie, nommé provisoirement *Pop Porn* (horizon 10 ans).

Grégory DAVID et Magali OUISSE abordent le projet de faire une *collecte* de portraits sonores dans le but d'une création artistique et/ou documentaire. Cette collecte s'inscrit dans une temporalité indéfinie.

Paraphe présidence :
Paraphe trésorerie :

Procès verbal de l'Association GROOLOT – 2/3

Grégory DAVID et Magali OUISSE participent au projet *Sur les chemins de la création* avec la compagnie du Grand Raymond. Cette participation correspond au suivi de la création de leur prochain spectacle *Peau d'Âne*, sortie novembre 2016. Ce programme est organisé par le Centre Ressource Jeune Public Sarthois¹ et soutenu par la DRAC des Pays de la Loire².

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 6 PERSPECTIVES FINANCIÈRES

6.I) ENTRÉES

- Une possible mise à disposition de matériel pour l'Université du Maine au Mans dans le cadre de l'atelier de création numérique assuré par Grégory DAVID à partir du 20 septembre 2016.
- La vente des spectacles disponibles.

6.II) SORTIES

- Achat de matériel spécifique pour la *collecte*, 300€,
- Résidence *grootot summer of code* pour le développement de la tronçonneuse, 500€,
- Accueil de stagiaire(s) pour le développement de *vilain: :*, 500€,
- Assurer une veille culturelle en tant que spectateur, 200€.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 7 PERSPECTIVES ADMINISTRATIVES

Magali OUISSE soumet la proposition d'être titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants, catégories 2 et 3.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 24 août 2016.

La présidence

La trésorerie

1. <http://www.crjp72.com/La-Compagnie-du-Grand-Raymond-Peau-d-Ane>

2. <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Politique-et-actions-des-services/Education-artistique-et-culturelle/Actualites/sur-les-chemins-de-la-creation-avec-la-compagnie-du-Grand-Raymond>